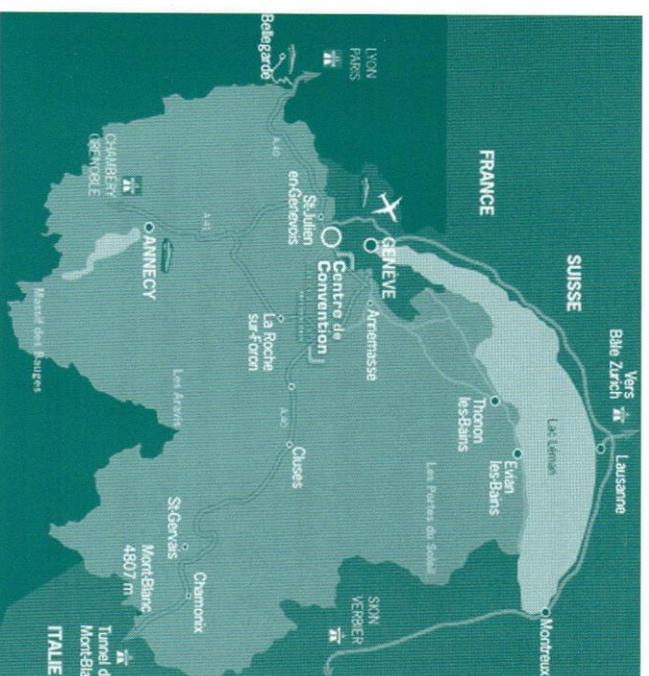


## CENTRE DE CONVENTION PORTE SUD DE GENÈVE

Domaine de Chosal, 92 rue Ada Byron  
Archamps Technopole - 741 60 Archamps



- Genève-aéroport : 15 minutes
- Genève-centre (gare TGV) : 15 minutes
- Annecy : 20 minutes
- Lyon et Grenoble : 1h15
- Paris en TGV : 2h45
- Échangeur dédié : "13.1 Archamps Technopole"

### Hôtels à proximité immédiate :

- Best Western + 33 (0)4 50 31 16 06
- Ibis + 33 (0)4 50 95 38 18

**A.F.E.C.G.E.N.P.**  
ASSOCIATION POUR LA FORMATION,  
LES ETUDES, ET LA COMMUNICATION  
EN GASTROENTÉROLOGIE ET  
NUTRITION PÉDIATRIQUES

**CHUV LAUSANNE**  
GASTROENTÉROLOGIE & NUTRITION  
PÉDIATRIQUES  
DMCP

## XXVII<sup>e</sup> JOURNÉE DE GASTRO-ENTÉROLOGIE ET NUTRITION PÉDIATRIQUES

Vendredi 24 Juin 2016

**1000 JOURS et +**

**LE CONCEPT DE DOHAD**



**J.-P. CHOURAQUI, U. SIMEONI**

**CENTRE DE CONVENTION  
PORTE SUD DE GENÈVE**

Domaine de Chosal, 92 rue Ada Byron  
Archamps Technopole - 741 60 Archamps

# 1000 JOURS et +, LE CONCEPT DE DOHAD

08 h ACCUEIL

08 h 45 LA PROGRAMMATION

DÉVELOPPEMENTALE, ENTRE ENVIRONNEMENT ET GÉNOME  
U. Simeoni (Lausanne)

09 h

NUTRITION DE LA FEMME ENCEINTE ET CONSÉQUENCES À LONG TERME  
O. Picone (Suresnes)

09 h 45 IMPACTS SANTÉ À LONG TERME DES CONTAMINANTS ALIMENTAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

M. Benahmed (Nice)

10 h 30 PAUSE

11 h CONSÉQUENCES MATERNELLES DE L'HYPERGLYCÉMIE GESTATIONNELLE

J. Nizard (Paris)

11 h 45 ENVIRONNEMENT MÉTABOLIQUE MATERNEL ET SANTÉ DE L'ENFANT À LONG TERME

D. Mitranchez (Paris)

12 h 30 DÉJEUNER

14 h MICROBIOTE DE L'ENFANT ET IMPACT SUR SA SANTÉ FUTURE

D. Darmaun (Nantes)

14 h 45 CONSÉQUENCES RÉNALES DE L'ALIMENTATION PÉRI-NATALE

F. Boubred (Marseille)

15 h 30 PAUSE

15 h 45 LAIT MATERNEL ET SANTÉ FUTURE

D. Turck (Lille)

16 h 30 CONSÉQUENCES À LONG TERME DE L'ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT

J.-P. Chourraqui (Lausanne)

**POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS et COORDONNÉE BANCAIRES S'ADRESSER :**

Mme Isabelle BEAUVALLET

☎ : +33 6 31 96 01 39

Afecgenp.grenoble@gmail.com

**Seules les inscriptions accompagnées :**

- 1. du bulletin ci-joint, dûment rempli, et

- 2. du règlement approprié ou d'un engagement écrit de l'organisme payeur seront prises en considération.

Tout paiement différé (par institution) est au tarif « après le 10 juin ».

Un certificat de présence ne pourra être remis que sur place et uniquement à la fin des séances. Aucun certificat ne sera adressé à posteriori.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM

Prénom

Profession

Adresse personnelle

E-mail

Téléphone

Règlement\* à l'ordre d'AFECGENP :

- Avant le 10 juin : **100 €**
- Après le 10 juin : **150 €**
- Etudiants/Internes (joindre justificatif) **50 €**

\* Aucune inscription sans règlement ne sera prise en compte

A adresser à Mme Isabelle Beauvallet

Hameau de Treffort

38770 LA MOTTE SAINT MARTIN